

Biscarrosse • Gastes • Luë • Parentis-en-Born
Sainte-Eulalie-en-Born • Sanguinet • Ychoux

GRANDS LACS

infos

Journal communautaire

#26 / Septembre 2026





ENSEMBLE, TOURNÉS VERS L'AVENIR

En avril dernier, j'ai eu l'honneur d'être élue Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs. Avec la nouvelle équipe communautaire désormais en place, nous avons à cœur d'agir au service de notre territoire et de ses habitants, dans un esprit de proximité et de solidarité.

Ces derniers mois ont été marqués par l'incendie qui a frappé notre territoire et profondément touché ses habitants. Face à cette épreuve, la solidarité intercommunale a pleinement pris son sens. Les forces vives locales se sont mobilisées, chacune à leur niveau, pour accompagner les personnes et les entreprises touchées. Cette mobilisation collective a montré, notre capacité à nous unir et à agir ensemble dans les moments difficiles.

Notre action doit aussi se poursuivre avec responsabilité. Dans ce numéro, vous trouverez un éclairage sur le budget 2026, qui présente les grandes dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Communauté de Communes et traduit nos priorités pour les mois et les années à venir.

Et parce qu'il est important de se retrouver aussi autour de moments de convivialité, je suis particulièrement heureuse de vous annoncer le retour de la Fête de l'aviation, sous un nouveau nom : Grands Lacs Aéro. Rendez-vous le 4 octobre sur l'aérodrome des Grands Lacs, qui fait justement l'objet de notre Une. Cet événement sera un beau moment de découverte, de partage et d'émerveillement pour petits et grands. Nous vous y attendons nombreux !

Vous retrouverez également dans ce numéro les actualités qui ont marqué ces derniers mois, ainsi que les projets qui rythmeront les prochaines semaines.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Hélène LARREZET

Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs

03

VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- ◆ Retour sur L'Art de Vivre aux Grands Lacs
- ◆ Les Roses papotent
- ◆ Bienvenue aux nouveaux agents

04

DOSSIER

- ◆ Une nouvelle équipe communautaire
- ◆ Le budget 2026 : des projets concrets pour les Grands Lacs

07

ACTUALITÉS COMMUNAUTAIRES

- ◆ Incendie de Biscarrosse
- ◆ Logement : une feuille de route pour les 6 prochaines années
- ◆ Grands Lacs Aéro
- ◆ Travaux
- ◆ Eau potable et assainissement : des infrastructures modernisées
- ◆ Fête de la Science
- ◆ Suivi de la qualité des eaux du lac de Parentis-Biscarrosse
- ◆ Lakéo TAD évolue
- ◆ Lakéo Vélo, votre nouveau service de mobilité douce
- ◆ Érosion côtière : un hiver exceptionnel qui conforte les choix engagés
- ◆ Les aides économiques aux TPE
- ◆ Emploi à domicile : le CIAS vous accompagne pas à pas

GRANDS LACS

infos

Communauté de Communes des Grands Lacs

29 avenue Léopold Darmuzey - 40160 Parentis-en-Born

Tél. : 05 58 78 54 63 - www.ccgrandslacs.fr

Directeur de la publication : Hélène LARREZET

Coordination et rédaction : Service Communication

Conception, réalisation : aurelie.lestage@wanadoo.fr

Impression : SODAL - 20 route de Villandraut 33210

Langon

Crédits photos : Communauté de Communes des Grands Lacs ; Le Vol des Aigles (photo de couverture) ; Christian Lauzin Photographe ; Guillaume Deytieux Photographe - Studio Lanas ; Biscalab (photo par drone p.8) ; Frédéric Olivier ; Mikael Brageot ; Michel Adnet ; Studio Prisme ; Resina ; Deckibois ; CS Musique ; Pépites ; Designed by pch.vector Freepik.

Nombre d'exemplaires : 17 038 - Distribution : La Poste

Dépôt légal à parution - N°ISSN : 2117-3451



VIE DE LA COMMUNAUTÉ

LES ROSES PAPOTENT

CAFÉS RENCONTRES GRATUITS

Animés par une patiente partenaire en oncologie, à destination des femmes concernées par un cancer du sein.

Ces rencontres ont lieu :

TOUS LES 1^{ERS} JEUDIS DU MOIS À 14H00

Café de l'Orme à Biscarrosse

PROCHAINES DATES :

> Jeudi 1^{er} octobre 2026

> Jeudi 5 novembre 2026

> Jeudi 3 décembre 2026

> Jeudi 7 janvier 2027

> Jeudi 4 février 2027

> Jeudi 4 mars 2027

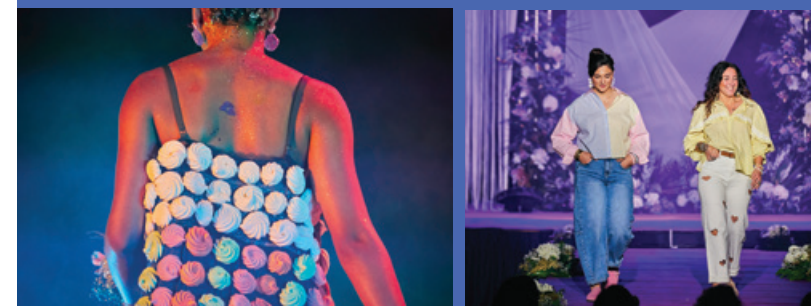
Inscription par mail à clsante@ciasgl.fr



Retour sur L'Art de Vivre aux Grands Lacs

Le samedi 25 avril 2026, la commune d'Ychoux a vibré au rythme de L'Art de Vivre aux Grands Lacs, un événement dédié au commerce, à l'artisanat et au savoir-faire local.

- ◆ Plus de 1 200 visiteurs à la foire des commerçants et artisans
- ◆ Plus de 800 participants à la soirée Chic & Lacs, dont le défilé de mode
- ◆ Plus de 90 entreprises du territoire mobilisées



Bienvenue aux nouveaux agents



Olivier RICHARDIN • Responsable Développement Aérodrome (1) - **Laurent CUZOL** • Technicien travaux (2) - **Félix TATRY** • Technicien milieu aquatique pôle Environnement et Transition écologique (3) - **Colyne BERNARD** • Chargée de communication (4) - **Vincent BERLO** • Agent polyvalent Voirie / Piste cyclable (5) - **Sandrine CAZAUX** • Responsable Ressources humaines (6) - **Vanessa GODOY** • Secrétaire Service général (7)

Une nouvelle équipe communautaire

Le 7 avril 2026, les 43 élus communautaires ont procédé à l'élection de la nouvelle Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs. Hélène Larrezet, Maire de Biscarrosse, a été élue.

PRÉSIDENTE



Hélène LARREZET
Présidente
Maire de Biscarrosse
Conseillère départementale

LES VICE-PRÉSIDENTS



Marie-Françoise NADAU
1^{ère} Vice-présidente
Maire de Parentis-en-Born
En charge du développement
économique et tourisme



Fabien LAINÉ
2^{ème} Vice-président
Maire de Sanguinet
En charge de la protection et mise
en valeur de l'environnement



Vincent CASTAGNÈDE
3^{ème} Vice-président
Maire d'Ychoux
En charge de la transition
écologique et mobilité



Bernard COMET
4^{ème} Vice-président
Maire de Sainte-Eulalie-en-Born
En charge de la voirie, des travaux,
des bâtiments et de l'accessibilité



Nicolas PERIGARD
5^{ème} Vice-président
Maire de Gastes
En charge de l'aérodrome



Patricia CASSAGNE
6^{ème} Vice-présidente
Maire de Luë
En charge de l'administration
générale



Jean-Michel SUSO
7^{ème} Vice-président
Adjoint au Maire de Biscarrosse
En charge de l'habitat



Philippe AUVIEUX
8^{ème} Vice-président
Conseiller délégué de Biscarrosse
En charge des finances et de
l'évaluation des charges transférées



Paul CRUCHANDEU
9^{ème} Vice-président
Adjoint au Maire de
Parentis-en-Born - En charge de
l'eau et de l'assainissement



David RODRIGUEZ
10^{ème} Vice-président
Adjoint au Maire de Sanguinet
En charge de la communication

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Chaque commune membre des Grands Lacs est représentée par des conseillers communautaires. Leur nombre est déterminé en fonction de la taille de la commune.



Roseline AUBERT
Biscarrosse



Nathalie BENQUET
Biscarrosse



Alain BOURLES
Biscarrosse



Didier BRANCO-MARINHO
Biscarrosse



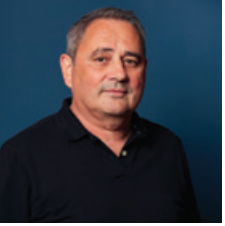
Thibaut CHANCY
Biscarrosse



Ghislain COLMAGRO
Biscarrosse



Frédéric DARMAGNAC
Biscarrosse



Patrick DORVILLE
Biscarrosse



Catherine DUBOIS
Biscarrosse



Lucia FERREIRA
Biscarrosse



Stéphanie GODFROY
Biscarrosse



Florence GUERRO
Biscarrosse



Béatrice LABARTHE
Biscarrosse



Dominique MINIAU
Biscarrosse



Philippe PASCUTTO
Biscarrosse



Laure PINCÉ
Biscarrosse



Ascension PONCHET
Biscarrosse



Isabelle MORA
Gastes



Lenaïc CHERON
Parentis-en-Born



Yoann DUBOURG
Parentis-en-Born



Adrien FÈRE
Parentis-en-Born



Johanna GALVEZ
Parentis-en-Born



Stéphan PLAS
Parentis-en-Born



Delphine MOLEIRO
Parentis-en-Born



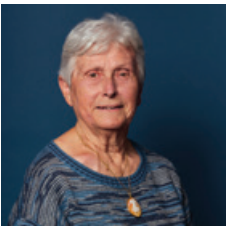
Eric SOULÈS
Parentis-en-Born



Christine GARDON
Sainte-Eulalie-en-Born



Grégoire CAZCARRA
Sanguinet



Jacqueline FANARI
Sanguinet



Nathalie SOUBAIGNÉ
Sanguinet



Nathalie SOULAGE
Sanguinet



Vincent LOUBÈRE
Ychoux



Céline SEGAUT
Ychoux

LE BUDGET 2026 :

DES PROJETS CONCRETS POUR LES GRANDS LACS

Chaque année, la Communauté de Communes vote son budget. Derrière les chiffres, ce sont des services du quotidien et des projets qui améliorent la qualité de vie des habitants et préparent l'avenir du territoire. Tour d'horizon des grandes priorités financées en 2026.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET GÉNÉRAL 2026

BUDGET GLOBAL

36 345 446 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

19 287 915 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

17 057 530 €



LES GRANDES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent d'assurer, au quotidien, les services et les missions de la Communauté de Communes. Elles comprennent les dépenses liées aux agents, aux services et aux équipements, ainsi que les différentes contributions et participations versées par la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement incluent notamment :

◆ Les charges à caractère général

Parmi les postes significatifs, on peut citer :

- > Les contrats et prestations nécessaires au fonctionnement des services : gestion du crématorium à Ychoux dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), actions menées dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG) en faveur de l'enfance et de la petite enfance, lutte contre les cyanobactéries, gestion du village des travailleurs saisonniers à Biscarrosse, etc.
- > L'entretien des voies communautaires et des pistes cyclables : fauchage, entretien, balayage, curage de fossés, réparations, nettoyage des ouvrages, etc.

◆ Les charges de personnel :

Elles correspondent aux rémunérations et aux charges liées aux agents communautaires.

◆ Les reversements et contributions :

Ce poste comprend principalement les attributions de compensation versées à quatre communes (Biscarrosse, Gastes, Parentis-en-Born et Ychoux) et les dotations de solidarité communautaire versées à l'ensemble des communes du territoire.

Il inclut également la contribution au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), un mécanisme national de péréquation destiné à compenser les écarts de ressources entre collectivités.

◆ Les autres charges de gestion courante :

Ce poste comprend notamment les contributions versées à des établissements publics ainsi que les subventions attribuées aux associations.

◆ Le financement des investissements :

L'excédent dégagé par la section de fonctionnement permet notamment de contribuer au remboursement des emprunts et de financer une partie des investissements réalisés par la Communauté de Communes.

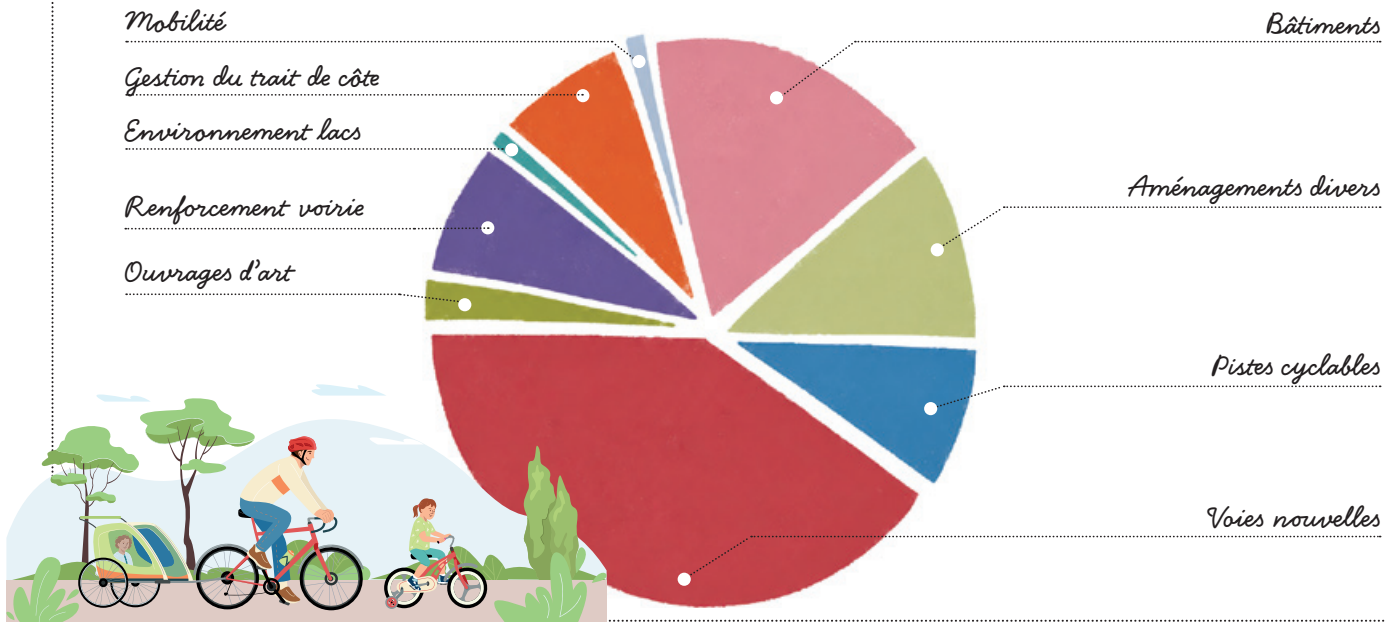
LES GRANDES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Parmi les dépenses d'investissement, 83 % concernent des opérations d'équipement afin d'améliorer le cadre de vie. Ces opérations visent à adapter les infrastructures existantes et à créer de nouveaux équipements et aménagements.

Parmi les principales opérations prévues en 2026 (y compris les reports de crédits) :

◆ Voies nouvelles	6 151 314 €
◆ Construction du pôle aéronautique	2 293 535 €
◆ Pistes cyclables	1 059 000 €
◆ Renforcement de la voirie	1 051 379 €
◆ Travaux en lien avec la gestion du trait de côte	1 001 311 €
◆ Aménagement des aires de passage des Gens du voyage	689 681 €
◆ Création de la Maison de l'eau et de l'environnement	543 092 €
◆ Travaux et réaménagement des ouvrages d'art	360 000 €
◆ Equipements des services	326 226 €
◆ Aménagement du front de mer de Biscarrosse	260 000 €
◆ Aménagement du centre administratif	183 051 €
◆ Aménagements des bords de lac à Sanguinet et Ychoux	63 686 €
◆ Aménagements des postes de pêche pour les personnes à mobilité réduite	52 944 €
◆ Equipement des aires de covoiturage	50 000 €
◆ Création d'une nouvelle plateforme de dépôt des déchets de venaison à Luë	50 000 €
◆ Travaux d'aménagement à Biscarrosse (centre-bourg et voie verte)	27 000 €
◆ Travaux de sécurisation et d'aménagement des écluses à Biscarrosse et Sainte-Eulalie-en-Born	25 000 €
◆ Réhabilitation électrique du bâtiment du CIAS à Biscarrosse	16 291 €
◆ Etude en lien avec la fourrière animale	12 000 €
◆ Déploiement du Système d'Information Relai Inter-Lacs	8 000 €

Répartition des opérations à réaliser





INCENDIE DE BISCARROSSE

Trois mots écrits au sol et visibles depuis le ciel ! Trois mots simples mais d'une force immense pour saluer le courage, la solidarité et le dévouement de chacun. Notre soutien sera absolu et durable auprès de tous les sinistrés. Grâce à cet élan collectif, la vie reprend son cours à Biscarrosse et sur l'ensemble du territoire des Grands Lacs !

Une cagnotte solidaire pour venir en aide aux sinistrés

Pour répondre aux nombreuses propositions de dons et garantir une collecte sécurisée, la Ville de Biscarrosse a mis en place une cagnotte solidaire officielle.

Les fonds collectés sont destinés aux particuliers et aux entreprises touchés par l'incendie. Ils permettront d'accompagner les sinistrés dans les différentes étapes de leur reconstruction et de leur retour à une situation « normale ».

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt, dans les limites prévues par la législation. Un reçu fiscal est adressé par e-mail.

Vous souhaitez contribuer ?

- Faites un don via la cagnotte officielle de la Ville de Biscarrosse.
- Par chèque, à l'attention de « **Régie des Services Municipaux** » en le déposant au service finances ou en l'adressant par voie postale au **149 avenue du 14 juillet 40600 Biscarrosse**.
- N'envoyez pas d'espèces par voie postale.

Chaque geste compte. Merci pour votre solidarité.



≈ **200** HABITATIONS DÉTRUITES
≈ **3 600** HECTARES BRÛLÉS
31 000 PERSONNES
ÉVACUÉES DES COMMUNES
DE BISCARROSSE, PARENTIS-EN-BORN
ET SANGUINET

Se reloger après l'incendie

L'incendie a rendu environ **200 habitations inhabitables à Biscarrosse**, créant un besoin important de solutions de relogement. Pour répondre à cette situation, les services de l'État, la Ville de Biscarrosse, la Communauté de Communes des Grands Lacs et le Département des Landes ont mis en place une **Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) dédiée au relogement des personnes sinistrées**.

Depuis le **3 août**, SOLIHA Landes et l'ADIL des Landes assurent cette mission et travaillent en lien étroit avec les services de la Ville de Biscarrosse.

Les missions de la MOUS

- **Contacter** les personnes sinistrées et réaliser un diagnostic de leur situation ainsi que de leurs besoins en matière de relogement, à court, moyen ou plus long terme.
- **Accompagner** les personnes dans leurs démarches de relogement et faciliter les échanges avec les bailleurs.
- **Recenser** les solutions de logement disponibles et les mettre en adéquation avec les besoins identifiés.

Vous avez un logement disponible ?

Face au nombre limité de logements locatifs disponibles, **la solidarité des propriétaires est essentielle**.

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, d'un meublé de tourisme ou d'un logement vacant ?

Vous pouvez proposer une solution d'hébergement temporaire ou de relogement à plus long terme pour une personne ou une famille sinistrée.

Les possibilités peuvent être adaptées à chaque situation : quelques jours, quelques semaines, plusieurs mois ou davantage, à titre gracieux ou dans le cadre d'une location.

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN LOGEMENT ?



BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR VOTRE RELOGEMENT ?

SOLIHA Landes / ADIL des Landes

- > 05 58 90 90 58
- > accompagnement.landes@solihha.fr
- > Du lundi au vendredi

Les entreprises aussi au cœur de la reconstruction

L'incendie a également fortement affecté l'activité économique locale. Locaux, véhicules, outils de travail, matériels, stocks... certaines entreprises ont subi des dégâts directs.

D'autres ont été touchées indirectement par les évacuations, les restrictions d'accès ou les conséquences économiques de l'incendie. Pour répondre à ces difficultés, une cellule d'accompagnement des entreprises impactées par l'incendie a été mise en place, associant les collectivités et les partenaires économiques du territoire.

Recenser pour mieux accompagner



Se faire recenser est essentiel, même lorsque l'entreprise n'a pas subi de dégâts matériels.

Ce recensement permet de dresser une photographie précise de l'impact économique de l'incendie, d'identifier les besoins des entreprises et de faire remonter leur situation auprès des partenaires et des services de l'État.



Vous êtes une entreprise impactée ?

Je me fais recenser :

Un premier bilan

+ DE 250 ENTREPRISES
RECENSÉES SUR LE TERRITOIRE
DES GRANDS LACS

≈ 200 ENTREPRISES
RECENSÉES À BISCARROSSE,

DONT 100 ENTREPRISES
SINISTRÉES

Une mobilisation collective autour des entreprises

Pour accompagner les entrepreneurs, un important travail partenarial est engagé entre les collectivités, les services de l'État, la Préfecture des Landes, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Pays Landes Nature Côte d'Argent et l'Office de tourisme intercommunal.

D'autres acteurs se sont également mobilisés pour apporter leur expertise et leur soutien aux entreprises :

la CCI des Landes, la CMA Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture des Landes, France Travail, l'Ordre des experts-comptables, l'Ordre des avocats, l'Ordre des commissaires aux comptes, des associations spécialisées telles que l'APESA, GPA et Accent.

Des permanences ont été organisées à Biscarrosse et Parentis-en-Born, permettant aux professionnels de rencontrer des avocats, experts-comptables, conseillers administratifs et économiques et associations spécialisées.

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER LA CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT ?

Vous pouvez envoyer un mail à eco@ccgrandslacs.fr

Le Pôle Développement Économique restera mobilisé aux côtés des acteurs économiques sur le court, moyen et long terme. De nouvelles permanences pourront être proposées selon les besoins identifiés.

Les équipes poursuivront également leur accompagnement dans l'analyse des situations des entreprises et dans le montage de futurs dossiers dans les mois à venir.



LOGEMENT : une feuille de route pour les 6 prochaines années

Le 15 décembre 2025, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Grands Lacs a approuvé son premier Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) pour la période 2025-2030.

Véritable feuille de route du logement pour les six prochaines années, le P.L.H. fixe les grandes orientations qui permettront de mieux répondre aux besoins des habitants tout en accompagnant le développement durable du territoire.

Un outil intercommunal en faveur du logement

Le P.L.H. doit permettre de coordonner les politiques de l'habitat à l'échelle des sept communes des Grands Lacs afin de proposer une offre de logements plus équilibrée et adaptée aux réalités du territoire.

Son objectif : permettre à chacun de trouver sa place sur le territoire, qu'il s'agisse des jeunes actifs, des familles, des seniors ou encore des travailleurs saisonniers.

Le document s'articule autour de trois volets réglementaires :

- > Un diagnostic ;
- > Des orientations stratégiques ;
- > Un programme d'actions.

Le P.L.H. des Grands Lacs s'accompagne d'un Plan d'Action Foncière (PAF), destiné à identifier les capacités foncières mobilisables en faveur du logement, dans un contexte législatif et réglementaire appelant à la sobriété foncière :

- > Loi Littoral applicable sur 5 des 7 communes ;
- > Objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) issu de la loi « climat et résilience ».

Ce programme a été élaboré conjointement avec la Communauté de Communes de Mimizan, à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Born. Les deux territoires partagent des enjeux similaires en matière de logement et s'inscrivent dans une continuité territoriale portée par le SCoT du Born.



Enjeux et objectifs du P.L.H. des Grands Lacs

Elaboré depuis 2022 en concertation avec les élus, les techniciens et les partenaires œuvrant pour le logement sur le territoire, le diagnostic met en évidence plusieurs enjeux :

- > Une pression sur le foncier renforcée par la croissance démographique (+2.81% d'habitants par an entre 2009 et 2014, et +1.30% entre 2014 et 2020) et par les évolutions législatives récentes ;
- > Un parc locatif social très sollicité, et insuffisant en regard de la demande ;
- > Une concurrence entre les usages du logement : habitat permanent, résidences secondaires, meublés de tourisme ;
- > La nécessité d'accompagner la rénovation et l'adaptation du parc existant ;
- > Une inadéquation des biens loués à l'année, en lien avec le vieillissement de la population et le desserrement des ménages ;
- > Une tension immobilière sur le parc de logements qui touche en priorité les jeunes actifs, les publics vulnérables et les travailleurs saisonniers.

Les orientations, basées sur le diagnostic et l'ambition d'un retour à l'équilibre, prévoient :

- > Une production moyenne de **490 logements par an**, soit **2 938 logements sur les six années** du P.L.H. ;
- > Une part de **34,7 % de logements réglementés** (logement social, accession sociale et logement locatif intermédiaire) ;
- > Une **répartition de la production de logements** entre les communes en fonction de leur rôle au sein du territoire.

LE PROGRAMME D' ACTIONS S'ARTICULE AUTOUR DE 5 AXES STRATÉGIQUES :

- 1 Produire davantage, et de manière qualitative, des logements destinés aux ménages vivant à l'année sur le territoire
- 2 Investir et améliorer le parc existant, y compris en expérimentant une mobilisation des résidences secondaires, afin d'élargir l'offre aux populations locales
- 3 Développer une offre de logements aux prix abordables, afin de consolider le parcours résidentiel des jeunes adultes, actifs et ménages à ressources modestes et intermédiaires
- 4 Développer une offre transitoire en résidence-foyers, facilitant l'insertion au territoire par le logement
- 5 Piloter, évaluer et animer la politique locale de l'habitat

La mise en œuvre du P.L.H. au travers des 16 actions est estimée à environ 3,2 millions d'euros sur la durée du programme, soit 17,50 € par habitant et par an.

Depuis 2024, la Communauté de Communes des Grands Lacs accompagne la production de logements locatifs sociaux sur son territoire grâce à un Règlement d'intervention sur les aides en faveur de l'habitat. Une enveloppe de 65 000 € a ainsi été mobilisée en 2025 pour soutenir les premiers projets de bailleurs.



BISCARROSSE-PLAGE : un village pour les travailleurs saisonniers

Face à la tension immobilière qui fragilise les recrutements locaux, la collectivité met en place des solutions concrètes et innovantes : c'est le cas du village des travailleurs saisonniers qui a ouvert ses portes en juin 2026 à Biscarrosse-Plage.

Inscrit dans le Programme Local de l'Habitat, ce nouvel équipement vise à répondre aux difficultés de logement rencontrées par les salariés saisonniers sur le territoire.

Porté par la Ville de Biscarrosse et géré par la Communauté de Communes des Grands Lacs, le village est implanté sur le site du camping municipal Sud, rue des Pluviers. Il propose 30 emplacements destinés à accueillir des mobil-homes ainsi que 12 emplacements dédiés aux vans aménagés.

Ce projet a été rendu possible grâce à un investissement d'environ 790 000 € de la Ville de Biscarrosse, auquel s'ajoutent une participation de 50 000 € de la communauté de communes pour les aménagements du site, et le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et d'Action Logement.



Inauguration le 1^{er} juillet 2026

Grands Lacs AÉRO

L'AÉRODROME FAIT SON SHOW !

La Fête de l'Aviation revient sous le nom des Grands Lacs Aéro ! Un événement organisé par la Communauté de Communes des Grands Lacs, en collaboration avec la Ville de Biscarrosse, la Ville de Parentis-en-Born et l'Office de Tourisme des Grands Lacs.

Dimanche 4 octobre 2026, à l'Aérodrome des Grands Lacs, plongez dans l'histoire aéronautique du territoire.

Gratuit et ouvert à tous, Grands Lacs Aéro promet une journée riche en découvertes, en émotions et en rencontres. Que vous soyez passionné d'aéronautique, curieux de découvrir les métiers du secteur ou simplement à la recherche d'une sortie familiale originale, chacun y trouvera son bonheur.

Une occasion unique d'assister au show aérien avec une trentaine d'appareils et la participation active des acteurs locaux (Le Vol des Aigles, Aquitaine Hydravions, Coudercopter, Sky Fun Voltige).

Dans les airs, le public pourra admirer le mythique **Yak 3**, avion de chasse soviétique de la Seconde Guerre Mondiale. Cet appareil fait écho à l'histoire du régiment Normandie-Niemen, au sein duquel le pilote Marcel Albert l'a piloté durant le conflit.



Autre temps fort du spectacle : le **Beechcraft Baron 55**, emblématique bimoteur des années 1960 qui se livrera à une démonstration de voltige. Une exclusivité en France et en Europe proposée par le pilote Mikael Brageot.

Julie Quèbre, championne de France de voltige biplace, offrira au public un ballet aérien à bord d'un **CAP 10**. Le spectacle se poursuivra avec les évolutions spectaculaires du Swift S-1, un planeur monoplace.



Grands Lacs Aéro, c'est bien plus qu'un meeting aérien ! Tout au long de la journée, les visiteurs pourront flâner au cœur des quatre villages thématiques :

- > Boutiques et Patrimoine
- > Enfants et Animations
- > Armée et Formation
- > Acteurs de l'Aérodrome

L'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) ouvre également ses portes avec des visites ainsi qu'une conférence « **À la recherche du Petit Prince** » animée par Léon Dubois (places limitées).



OCTOBRE ROSE

**Le dimanche
4 octobre 2026**

sera également l'occasion de soutenir Octobre Rose avec la possibilité de dons.



PLUS D'INFOS :
WWW.CCGRANDSLACS.FR



Comment s'y rendre ?

Pour faciliter votre venue, des **navettes bus gratuites** seront mises en place depuis le parking des Arènes de Parentis-en-Born et le parking Peugeot/Netto de Biscarrosse.

Horaires des navettes

Parking des Arènes de Parentis-en-Born

Départ depuis le parking des Arènes de Parentis-en-Born										
10h00	10h40	11h20	12h00	12h40	13h20	13h40	14h00	14h20	14h40	15h00
Retour de l'Aérodrome vers le parking des Arènes de Parentis-en-Born										
16h30	16h50	17h10	17h30	17h50	18h10	18h30	18h50	19h10	19h30	

Parking du Peugeot/Netto à Biscarrosse

Départ depuis le parking Peugeot/Netto à Biscarrosse						
10h20	10h40	11h00	11h20	11h40	12h00	12h20
Départ depuis le parking Peugeot/Netto à Biscarrosse						
12h40	13h00	13h20	13h40	14h00	14h20	14h40
Retour de l'Aérodrome vers le parking Peugeot/Netto à Biscarrosse						
16h50	17h00	17h10	17h20	17h30	17h40	17h50
Retour de l'Aérodrome vers le parking Peugeot/Netto à Biscarrosse						
18h10	18h20	18h30	18h40	18h50	19h00	19h10
19h20						



Une offre de **restauration** avec plusieurs **food trucks** permettra de profiter pleinement de l'événement.



À privilégier



Navettes bus gratuites au départ du parking des Arènes de Parentis-en-Born et du parking Peugeot/Netto à Biscarrosse.
Horaires à retrouver sur :
www.ccgrandslacs.fr



Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite avec parking et navettes dédiées



Accessibilité par les pistes cyclables et parking à vélos sur place



Parking P1 à proximité sous réserve de places disponibles.

⚠ Pour votre sécurité



Nos amis les animaux sont interdits, à l'exception des chiens guides d'aveugles ou d'assistance accompagnant les personnes justifiant d'un handicap physique ou mental.



Pour la sécurité de tous, les armes, munitions, outils, objets contondants ainsi que les substances explosives, inflammables ou volatiles sont strictement interdits sur l'ensemble du site.





Pôle aéronautique des Grands Lacs

Dans le cadre du développement de l'aérodrome des Grands Lacs, situé à cheval sur les communes de Biscarrosse et de Parentis-en-Born, la Communauté de Communes des Grands Lacs construit un nouveau bâtiment dédié aux activités aéronautiques.

D'une superficie de 1 400 m², ce futur équipement a pour ambition de renforcer l'attractivité de l'aérodrome et de favoriser le développement de la filière aéronautique sur le territoire. Il s'inscrit dans une démarche plus large de développement économique local.

Il accueillera également les équipes des services techniques de la Communauté de Communes en charge de l'exploitation de l'aérodrome.

Le coût total de l'opération s'élève à 5,52 millions d'euros. L'État et le Département figurent parmi les financeurs.

Les grandes étapes du projet

- ◆ **12 février 2026** : Obtention du permis de construire
- ◆ **31 mars 2026** : Pose de la première pierre
- ◆ **Avril 2026** : Attribution des lots du marché
- ◆ **Été 2026** : Premiers travaux de voirie et réseaux, et de géothermie
- ◆ **Mi-octobre 2026** : Début des travaux de gros œuvre
- ◆ **Fin 2027** : Livraison prévisionnelle du bâtiment

© Agence Patrick Arotcharen (architecte mandataire), Ruto architectes (architecte associé), Images : Sintesa

Crématorium des Grands Lacs

Situé à Ychoux, le Crématorium des Grands Lacs a ouvert ses portes le 15 janvier 2026 et a été officiellement inauguré le 5 février 2026.

Avec ce nouvel équipement, la Communauté de Communes des Grands Lacs se dote d'un service de proximité essentiel, permettant de réduire le délai d'attente et la distance pour les familles endeuillées.

Géré par le Groupe Etchart, le crématorium offre aux familles un cadre propice au recueillement, dans le respect et la sérénité.



Site Latécoère à Biscarrosse

Le réaménagement du site Latécoère se poursuit à Biscarrosse avec un objectif : améliorer les déplacements et mieux partager l'espace entre les différents usagers.

Les travaux incluent une chaussée redimensionnée, des stationnements repensés en dalles alvéolaires, des aménagements pour encourager les mobilités douces.

Les premières phases des tranches 1 et 2 sont désormais terminées.

La reprise des travaux est programmée en septembre 2026 avec :

- ◆ la fin des travaux sur la rue Louis Bréguet,
- ◆ le réaménagement de l'avenue Latécoère, entre le carrefour de la rue Louis Bréguet et l'esplanade,
- ◆ le traitement de la rue Marcel Moine,
- ◆ la finalisation de l'enrobé de la piste cyclable du port Lily,
- ◆ la mise en place de la nouvelle passerelle.



Réaménagement de la rue du Vieux Bourg à Ychoux

À Ychoux, la rue du Vieux Bourg a été réaménagée, incluant la restructuration du parvis entre la salle omnisports et la halle photovoltaïque, la création d'une chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) sur l'ensemble de la voie ainsi que des stationnements en dalles alvéolaires.

Travaux Av Brémontier à Parentis-en-Born

Les travaux de réaménagement de l'avenue Brémontier débuteront en septembre 2026, pour une durée prévisionnelle d'environ huit mois.

Deux réunions publiques ont été organisées les 26 août et 2 septembre, respectivement à destination des commerçants puis de l'ensemble des habitants.

Ces temps d'échange ont permis de présenter le calendrier prévisionnel, les différentes phases du chantier ainsi que les déviations et mesures de circulation qui accompagneront les travaux.

Renforcement de la voirie

Plusieurs voies ont fait l'objet de travaux de renforcement :

Biscarrosse

- ◆ Route de la Rive ◆ Chemin d'en Hill



Route de la Rive

Parentis-en-Born

- ◆ Route de la Lucate ◆ Rue Jean Rameau ◆ Rue d'Albret



Route de la Lucate

Sainte-Eulalie-en-Born

- ◆ Route de Mauras ◆ Rue du Ruisseau

Sanguinet

- ◆ Rue de Tasta ◆ Chemin de Martinot

Ychoux

- ◆ Rue des Acacias ◆ Rue du Vieux Bourg

Sur les communes de Biscarrosse et Parentis-en-Born, 12 km de voirie ont été traités avec un enrobé coulé à froid.

Cette technique présente l'avantage de limiter les travaux préparatoires, tout en permettant une intervention rapide et moins coûteuse sur les chaussées concernées.



Entretien des pistes cyclables

Des travaux de renforcement ont notamment été réalisés à :

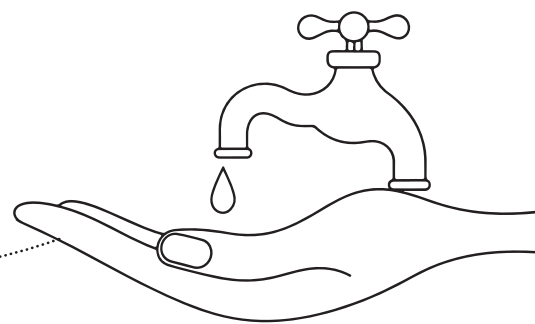
Biscarrosse

- ◆ Piste cyclable entre la rue du Tit et la limite avec la Gironde

Parentis-en-Born

- ◆ Piste cyclable entre la route de la Graoue et la passerelle de la Pave

En parallèle, la régie communautaire a renouvelé progressivement la signalétique directionnelle et a également harmonisé la signalisation des règles de circulation. Environ 500 panneaux ont ainsi été posés sur les pistes cyclables.



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : des infrastructures modernisées



Réservoir des Joncs à Biscarrosse

Les travaux de réhabilitation du réservoir semi-enterré à double cuve de Biscarrosse, dit « Réservoir des Joncs », se sont achevés en mai 2026.

Une première phase a consisté à sécuriser le site par l'installation d'une clôture et à mettre en place une nouvelle desserte électrique, en remplacement de l'alimentation précédente par panneaux solaires.

Depuis octobre 2025, l'ouvrage d'eau potable a ensuite fait l'objet d'une réhabilitation complète.

D'une capacité de 3 000 m³, ce réservoir a bénéficié d'interventions majeures, parmi lesquelles le renouvellement intégral de l'étanchéité des deux cuves, le remplacement des canalisations hydrauliques, la remise en état du génie civil ainsi que la mise aux normes de sécurité.

Le coût global de l'opération s'élève à plus de **650 000 € hors taxes**, intégralement financé par la Communauté de Communes.

Cette opération illustre l'engagement de la collectivité en faveur de la **préservation de son patrimoine hydraulique** et de l'**amélioration continue des infrastructures** au service des habitants.



Station d'épuration à Biscarrosse Plage

La Communauté de Communes des Grands Lacs engage la modernisation de la station d'épuration des eaux usées de Biscarrosse Plage.

Après la finalisation des études en 2025 et l'accomplissement des démarches administratives nécessaires, les travaux débiteront à la fin du mois de septembre. Cette opération représente un investissement de **3,7 millions d'euros hors taxes**.

Les travaux visent principalement à optimiser les performances épuratoires de la filière biologique et à réduire les nuisances olfactives générées par les ouvrages de traitement des eaux usées.



SENSIBILISATION
à l'eau
potable dans
les écoles



Pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes des Grands Lacs a renouvelé son opération de sensibilisation à l'eau potable auprès des élèves de CM2 des écoles du territoire. À l'occasion de la fin de l'année scolaire, 342 gourdes réutilisables ont été distribuées dans l'ensemble des communes.

Cette initiative vise à encourager les futurs collégiens à adopter le réflexe de boire de l'eau du robinet au quotidien tout en les sensibilisant à la **préservation de la ressource en eau** et aux économies d'eau.

L'eau potable distribuée sur le territoire par le service Eau des Grands Lacs, dans le cadre du contrat d'exploitation confié à Saur, provient des nappes souterraines du lac de Cazaux-Sanguinet. Sa qualité est contrôlée régulièrement par l'Agence régionale de santé (ARS), qui confirme chaque année un taux de conformité de 100 %.

Au-delà de ses qualités sanitaires, l'eau du robinet constitue également une solution économique : à **quantité équivalente, elle est en moyenne 200 fois moins chère que l'eau en bouteille.**

FÊTE DE LA SCIENCE VILLAGE DES SCIENCES

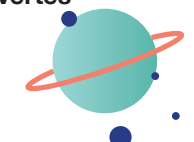
SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

DE 14H00 À 18H00

Site Latécoère à Biscarrosse

> Entrée libre et gratuite

> Ateliers, jeux, expériences, découvertes



CONFÉRENCES DES GRANDS LACS

Cette année encore, plusieurs rendez-vous sont proposés pour approfondir des sujets scientifiques variés.

Cette édition sera dédiée à la mémoire de **Jacques Malicet**, qui a contribué pendant plusieurs années à faire vivre ces conférences et à partager son goût des sciences avec le public.

JEUDI 8 OCTOBRE // 20H00

Salle des Fêtes à Gastès > L'eau dans tous ses états

JEUDI 8 OCTOBRE // 21H00

Salle des Fêtes à Gastès > Terres rares... pas si rares

VENDREDI 9 OCTOBRE // 20H00

Médiathèque à Parentis-en-Born

> Le monde à l'oreille : regards croisés sur l'écoute

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX du lac de Parentis-Biscarrosse

Mieux comprendre les cyanobactéries

Les cyanobactéries sont des micro-organismes photosynthétiques unicellulaires qui figurent parmi les plus anciennes formes de vie apparues sur Terre, il y a environ 3,5 milliards d'années.

Souvent appelées « algues bleues », elles n'appartiennent pourtant pas au groupe des algues mais à celui des bactéries.

Très largement répandues dans l'environnement, elles sont naturellement présentes dans les milieux aquatiques et terrestres et jouent un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes.

Elles produisent par exemple de l'oxygène.

La présence de cyanobactéries dans un lac n'est donc pas anormale et ne constitue pas, à elle seule, un risque pour la santé. Les difficultés apparaissent lorsqu'elles prolifèrent de manière excessive, formant ce que l'on appelle des « blooms » ou efflorescences.

Le développement des cyanobactéries dépend de plusieurs facteurs environnementaux.

Pour se multiplier, elles ont besoin :

- ♦ de lumière ;
- ♦ de nutriments, principalement d'azote et de phosphore ;
- ♦ d'une eau tempérée ou chaude, généralement supérieure à 20 °C.

Plus il y a d'ensoleillement, de nutriments disponibles dans l'eau, et d'eau chaude, et plus les cyanobactéries vont pouvoir se développer rapidement.

Ces conditions expliquent pourquoi les efflorescences sont observées principalement durant la période estivale, mais également l'impact du réchauffement climatique sur la multiplication des épisodes d'efflorescences.

Sur les lacs de Parentis-Biscarrosse et d'Aureilhan, l'espèce majoritairement observée est « Microcystis sp. », connue pour produire des toxines appelées microcystines.

À l'inverse, le lac de Cazaux-Sanguinet présente peu voire pas de cyanobactéries. Ce lac est qualifié d'oligotrophe, c'est-à-dire naturellement pauvre en éléments nutritifs, ce qui limite fortement les risques de prolifération.



L'action de la Communauté de Communes des Grands Lacs

Depuis 2025, la Communauté de Communes des Grands Lacs conduit une campagne de suivi sur le lac de Parentis-Biscarrosse ainsi que sur les cours d'eau qui s'y jettent.

Cette démarche scientifique vise à mieux comprendre les différents facteurs influençant le développement des cyanobactéries.

Les principaux objectifs de cette étude sont :

- ♦ **D'évaluer** la qualité des eaux sur le bassin versant du lac de Parentis-Biscarrosse,
- ♦ **De suivre l'évolution** des cyanobactéries,
- ♦ **De mieux comprendre** les facteurs qui favorisent leur développement,
- ♦ **D'informer et d'agir** en cas de dépassement des seuils.
- ♦ **De proposer des actions** à mettre en œuvre en fonction des résultats de l'étude.

Retrouvez l'action complète de la communauté de communes et de ses partenaires sur le site ccgrandslacs.fr



Gestion hydraulique des lacs

La Communauté de Communes des Grands Lacs assure la gestion et l'entretien des ouvrages hydrauliques de Navarrosse, Probert et Taffarde positionnés sur la chaîne des étangs. Elle coordonne également leur manœuvre avec les différents gestionnaires concernés : la Communauté de communes de Mimizan, la Base aérienne 120, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) et les communes.

Depuis 2010, la Communauté de Communes des Grands Lacs a équipé 16 sites du **SIRIL (Système d'Information Relai Inter-Lacs)**. Cet outil informatisé permet une vue d'ensemble précise du réseau hydrographique du territoire et des niveaux d'eau associés.

Les épisodes météorologiques de ces derniers mois illustrent les enjeux auxquels cette gestion doit répondre. Les fortes précipitations et les inondations survenues au cours de l'hiver ont nécessité plusieurs manœuvres des ouvrages depuis février 2026 afin d'adapter les niveaux des lacs et protéger au mieux les secteurs à enjeux prioritaires. À l'inverse, le fort étiage observé cet été témoigne des variations importantes auxquelles les milieux aquatiques sont désormais confrontés. Dans ce second cas, une anticipation de manœuvre a été réalisée afin de maintenir l'eau sur les plans d'eau.

Dans ce contexte de changement climatique, la gestion hydraulique nécessite une adaptation continue et parfois quotidienne. Une étude hydraulique du fonctionnement du bassin versant des lacs du Born sera prochainement lancée. Elle permettra d'améliorer la connaissance du fonctionnement des lacs et des cours d'eau du territoire, de l'évolution des débits et des niveaux d'eau.

Elle aura également pour objectifs une meilleure gestion des inondations et des assecs, la modélisation hydraulique et l'identification des aménagements pour adapter notre territoire au dérèglement climatique et à ces événements pluvieux intenses ou de sécheresse qui se multiplient.

Sur la base de ces résultats, une évolution des règles de gestion des plans d'eau pourra être proposée afin de maintenir les différents usages des lacs et préserver la biodiversité.



Théo, ambassadeur de l'environnement

Vous l'avez vu tout l'été sur le territoire, à pied, à vélo, en kayak ou en bateau !

Théo est allé à la rencontre des habitants et des visiteurs pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux.

- ♦ **Plus de 200 personnes sensibilisées** de tous âges et horizons, autour de l'histoire et de la préservation des lacs de Cazaux-Sanguinet et de Parentis-Biscarrosse, ainsi que du marais de la Taffarde.
- ♦ **Les sujets qui ont suscité le plus d'échanges :** cyanobactéries sur le lac de Parentis-Biscarrosse, espèces protégées et qualité de l'eau sur le lac de Cazaux-Sanguinet.
- ♦ **Des supports distribués pour prolonger la sensibilisation :** éventails informatifs, cartes postales, dépliants sur les règles de navigation et flyers sur les cyanobactéries.





Lakéo TAD, le service de transport à la demande proposé par la Communauté de Communes des Grands Lacs, évolue.



Vous pouvez rejoindre Parentis-en-Born, Biscarrosse, Sanguinet et Mimizan du lundi au vendredi.

Le service vous permet de rejoindre le marché de Parentis-en-Born le jeudi et celui de Biscarrosse le vendredi.

La prise en charge à domicile est élargie (hors Biscarrosse) : elle est désormais accessible à toute personne résidant à plus de 500 mètres d'un arrêt, en plus des bénéficiaires titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Lakéo TAD c'est une solution pratique pour les déplacements du quotidien, qu'il s'agisse de rendez-vous médicaux ou de démarches administratives.

Les réservations peuvent être effectuées en ligne sur le site tad.trans-landes.fr, via l'application **TAD Trans-Landes** ou par téléphone au 05 58 56 87 54.



Votre nouveau service de mobilité douce

Le nouveau service de mobilité Lakéo Vélo vise à encourager les déplacements à vélo sur le territoire en proposant, progressivement, des équipements adaptés aux besoins des cyclistes.

À terme, Lakéo Vélo permettra aux usagers de bénéficier de différentes infrastructures dédiées sur l'ensemble du territoire, telles que des abris vélos sécurisés et des stations de réparation, afin d'améliorer le confort, la sécurité et l'accessibilité des déplacements à vélo au quotidien.

Abri vélo, parvis de la gare d'Ychoux

Dans ce cadre, l'abri vélo situé sur le parvis de la gare d'Ychoux a été remis en état et sécurisé.

Il dispose de 16 emplacements dont 4 de recharge électrique.

Son utilisation est toujours gratuite, mais désormais réservée aux abonnés Modalis ayant effectué une demande d'accès préalable.

L'accès à l'abri se fait simplement par badge, à présenter devant le lecteur prévu à cet effet.

Pour demander un accès à l'abri vélo, il convient de compléter le formulaire en ligne, accessible sur le site www.ccgrandslacs.fr. Des justificatifs seront demandés pour l'instruction du dossier.



ÉROSION CÔTIÈRE : un hiver exceptionnel qui conforte les choix engagés

Jusqu'alors, l'hiver 2013-2014 constituait l'épisode de référence en matière d'impacts sur le front de mer de Biscarrosse, comme dans de nombreuses communes du littoral aquitain. Il avait notamment renforcé la volonté des collectivités de mettre en œuvre une **Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC)**, afin de répondre à la fois à la problématique des risques côtiers et à l'attractivité balnéaire d'une station à vocation durable et résiliente.



L'érosion de la dune Nord présente une falaise de près de 15 m de haut.



L'ancienne dune enherbée retrouve sa texture sableuse originelle et est retravaillée pour obtenir une pente douce et une crête moins haute.

L'hiver 2025-2026 a toutefois marqué un nouveau niveau d'intensité. Dès la fin octobre, la tempête Benjamin a ouvert une longue série d'épisodes, avec notamment Kirstin en janvier, puis Ingrid, Pedro et Nils. Rapprochées dans le temps et parfois longues de plusieurs jours, ces tempêtes ont eu raison de la promenade située entre l'ancien rond-point Nord et le poste MNS central. À Biscarrosse-Plage, des rafales allant jusqu'à 162 km/h ont été enregistrées.

Les mesures topographiques réalisées dans le cadre de la SLGBC font état de reculs du trait de côte et de baisse de plage jamais égalés. Face à cette situation, les rechargements en sable ont permis de gérer la période de crise et de rétablir progressivement les accès aux plages.

Entre janvier et mai 2026, près de 142 000 m³ de sable ont

ainsi été transférés, à l'occasion d'une dizaine d'opérations, un nombre record. Près de 20 000 m³ provenaient de la dune écrêtée et reprofilée.

Heureusement, le rond-point Nord avait été démolie pour renaturation avant le recul de 25 mètres du trait de côte constaté en février 2026. Ce choix de redonner à la dune à la fois sa capacité d'amortisseur souple et de redistributeur de sédiments prend ici tout son sens. Le reprofilage de la dune blanche Nord, réalisé au premier trimestre 2025, illustre également l'intérêt de cette approche : cette dune n'a pas subi d'érosion lors de cet hiver exceptionnel.

Ces actions pour une station durable et résiliente vont se poursuivre au fil des années, notamment avec le PPA (projet partenarial d'aménagement) « trait de côte », jusqu'à la dune Sud.

Familles du territoire : votre avis compte !

Signée en 2022, la Convention Territoriale Globale (CTG) des Grands Lacs est issue d'un partenariat entre les collectivités locales et la Caisse d'Allocations Familiales des Landes. Elle couvre l'accès aux droits et la lutte contre la fracture numérique, l'accueil de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, ainsi que l'animation de la vie sociale.

Arrivée aujourd'hui à échéance, la CTG fait l'objet d'une évaluation. Dans ce cadre, la communauté de communes souhaite mieux connaître les besoins et les attentes des familles du territoire afin d'adapter et d'améliorer les services qui leur sont proposés.

Un questionnaire anonyme est mis à votre disposition. Vos réponses permettront de mieux identifier les besoins et de contribuer à la mise en œuvre d'actions adaptées à la réalité du territoire. Que vous soyez parent d'un jeune enfant, d'un enfant scolarisé, ou d'un adolescent, votre participation est précieuse. Le questionnaire ne vous prendra que quelques minutes et vos réponses seront traitées de manière confidentielle.

Vous avez jusqu'au 1^{er} octobre 2026 pour participer.



Les aides économiques aux TPE

La Communauté de Communes accompagne les Très Petites Entreprises (TPE) du territoire dans leurs projets d'investissement, notamment en matière d'innovation numérique, de transformation numérique ou d'innovation. Trois entreprises du territoire témoignent de l'utilité de cet accompagnement.



DECKIBOIS • SANGUINET

L'intelligence artificielle au service de l'expérience client

Spécialisée dans la distribution de lames de bois aux professionnels et aux particuliers, l'entreprise DeckiBois, à Sanguinet, a bénéficié d'une aide à l'innovation numérique « Boost Num' » de 5 170,50 €.

« Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes des Grands Lacs dans le cadre de son action en faveur du développement économique, l'entreprise DeckiBois a pu réaliser un nouvel investissement technologique majeur. L'entreprise a notamment équipé son robot humanoïde, Decki, d'un nouvel agent d'intelligence artificielle. Cette innovation permet aux clients accueillis en magasin d'échanger avec le robot de manière plus fluide, naturelle et intuitive, comme ils le feraient avec un conseiller de vente. Cet investissement permet à DeckiBois de poursuivre son développement et de se positionner à la pointe de l'innovation. L'entreprise fait ainsi partie des premières en France à proposer un magasin ouvert sept jours sur sept, entièrement géré par des robots humanoïdes désormais dotés d'intelligence artificielle. »

Témoignage de David Sonnier

CS MUSIQUE • BISCARROSSE

L'impression 3D au service de la création

À Biscarrosse, CS Musique, spécialisée dans la vente d'instruments à vent et la conception de trombones sur mesure, a bénéficié d'une aide à l'innovation numérique « Boost innov' » de 432,34 €.

« Grâce à l'aide aux investissements accordée par la Communauté de Communes des Grands Lacs, la structure CS Musique a pu faire l'acquisition d'une imprimante 3D. Cet équipement est devenu un véritable outil de création et de développement : il nous permet de concevoir des prototypes, des accessoires pour instruments de musique, notamment des sourdines et des goodies, ainsi que des figurines uniques intégrées à nos tableaux d'art. Un soutien précieux pour allier artisanat, musique et innovation locale. »

Témoignage de Cédric Sourdouyre



PÉPITES • PARENTIS-EN-BORN

Une boutique en ligne pour élargir son activité

Boutique de vêtements et d'accessoires installée à Parentis-en-Born, Pépites a bénéficié d'une aide à la transformation numérique « Transfo Num' » de 2 045,50 € pour accompagner la création de son site internet.

« Chez Pépites, on aime évoluer, tester de nouvelles choses et surtout rester proches de nos clientes. Alors lancer notre site internet, c'était un peu la suite logique de l'aventure ! Grâce à l'accompagnement de la Communauté de Communes, on a pu concrétiser ce joli projet et faire évoluer notre concept store au-delà de notre boutique de Parentis-en-Born. Un grand merci pour leur aide et leurs conseils dans cette nouvelle étape. Aujourd'hui, Pépites, c'est toujours notre boutique, notre univers, nos nouveautés et notre bonne humeur... mais aussi une boutique en ligne accessible partout ! Une nouvelle aventure commence, et on a vraiment hâte de voir jusqu'où elle nous mènera. »

Témoignage de Sabrina Ladron

VOUS AUSSI, VOUS AVEZ UN PROJET ?

Vous êtes à la tête d'une TPE de moins de 10 salariés, créée depuis au moins un an, et vous portez un projet numérique et/ou innovant ? La Communauté de Communes des Grands Lacs peut vous accompagner financièrement. **Retrouvez toutes les informations et le dossier de candidature >>>**



EMPLOI À DOMICILE :

le CIAS vous accompagne pas à pas



Vous êtes déjà particulier employeur mais les démarches administratives vous semblent complexes ? Le CIAS des Grands Lacs vous accompagne avec son service « Espace France Emploi Domicile ».

Des démarches qui ne doivent plus être un frein

Être particulier employeur permet une relation de proximité avec son salarié, mais implique aussi certaines responsabilités : recruter, établir un contrat, déclarer les heures effectuées, gérer les congés et respecter les obligations légales.

Face à ces démarches parfois complexes, certains renoncent à cette solution pourtant adaptée à leurs besoins. Pour lever ces freins, le CIAS des Grands Lacs propose l'Espace France Emploi Domicile, un service d'information et d'accompagnement destiné aux particuliers employeurs.

Un interlocuteur de proximité à vos côtés

Son rôle est de rendre les démarches **plus simples, plus lisibles et plus sécurisantes**. Les habitants bénéficient d'un interlocuteur pour répondre à leurs questions, les guider et les accompagner dans leurs démarches.

L'objectif n'est pas de se substituer à l'employeur, mais de lui permettre de **comprendre ses obligations et de réaliser ses démarches avec davantage** de confiance.

Un accompagnement concret au quotidien

Le service accompagne notamment les particuliers employeurs pour :

- ◆ Expliquer le fonctionnement du CESA,
- ◆ Créer un compte employeur sur le site dédié ;
- ◆ Préparer un contrat de travail ;
- ◆ Effectuer la déclaration mensuelle des heures travaillées ;
- ◆ Comprendre la gestion des congés, absences et rémunérations.

Cet accompagnement permet de limiter les erreurs et d'inscrire la relation de travail dans un cadre clair et sécurisé, pour davantage de sérénité au quotidien.

CESU déclaratif ou CESU préfinancé : ne plus les confondre

Le CESU recouvre deux dispositifs distincts.

- ◆ Le **CESU déclaratif** permet au particulier employeur de déclarer la rémunération de son salarié pour des activités de services à la personne. Il simplifie les formalités administratives, mais ne constitue pas un moyen de paiement.
- ◆ Le **CESU préfinancé**, ou « titre CESU », est quant à lui un moyen de paiement d'une valeur déterminée. Il peut notamment être financé en partie par un employeur, une caisse de retraite, une mutuelle ou un organisme financeur.

Souvent confondus, ces deux dispositifs sont expliqués par l'Espace France Emploi Domicile afin de permettre à chacun de mieux comprendre leur fonctionnement et de choisir la solution adaptée à sa situation.

AUXILIAIRE AUTONOMIE :

un métier porteur de sens

Le CIAS des Grands Lacs recrute des auxiliaires autonomie pour intervenir au domicile de personnes âgées ou en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Plus que des diplômes, le CIAS recherche avant tout :

- ◆ une empathie naturelle et un vrai sens du service
- ◆ de la patience et de la douceur
- ◆ une capacité d'écoute et de communication
- ◆ de la fiabilité et un engagement sincère
- ◆ l'envie d'apprendre et d'évoluer

Une première expérience ou un diplôme est un plus, mais pas indispensable. Si vous avez les bonnes qualités humaines, le CIAS des Grands Lacs vous accompagnera dans votre prise de poste.

Rejoignez un métier qui a du sens. Venez parler de vous, de ce qui vous motive et de ce qui vous donne envie d'aider les autres. Votre personnalité compte autant que votre parcours.

Pour postuler, flashez ce QR Code



ESPACE FRANCE EMPLOI DOMICILE DU CIAS DES GRANDS LACS

> 29 avenue Léopold Darmuzey
40160 Parentis-en-Born

> Tél. 05 58 82 18 24

> relaisparticulieremploi@ciasgl.fr



+ d'infos

Grands Lacs AÉRO

Landes
Terre des possibles

DIMANCHE
4 OCTOBRE
2026

SHOW
AÉRIEN

10^H30

19^H00

CONFÉRENCE
« À la recherche
du Petit Prince »

ANIMATIONS

RESTAURATION SUR PLACE

AÉRODROME
DES GRANDS LACS

Rue Costes et Bellonte
BISCARROSSE

ENTRÉE GRATUITE

